

11^{ème} REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, le vendredi 22 septembre 2023, sa onzième réunion ordinaire dans la Salle du Conseil d'Administration de la BCRG.

Le Comité a passé en revue les principales évolutions de la conjoncture économique internationale et nationale, ainsi que les perspectives à court et à moyen termes sur l'inflation.

Au niveau de l'environnement international, le Comité a noté que les conditions économiques mondiales restent incertaines dans un contexte de poursuite du resserrement de la politique monétaire, notamment dans les économies avancées, du durcissement des conditions de financement, des effets de l'inflation et de la résurgence de la Covid-19.

Dans les pays avancés, l'activité économique est ressortie plus dynamique que prévue du fait d'une résilience plus forte qu'anticipée du marché du travail et d'une mobilisation plus importante de l'épargne. Or, ce dynamisme sera difficilement reproductible dans les prochains trimestres, compte tenu du fait que le taux d'épargne est déjà suffisamment entamé et que les salaires n'ont pas suivi les mêmes progressions que l'inflation.

L'inflation à l'échelle mondiale continue de ralentir même si elle reste encore à des niveaux élevés par rapport aux cibles des Banques Centrales. Toutefois, le Comité demeure préoccupé par l'évolution de l'inflation sous-jacente, notamment au niveau des loyers.

Sur le plan national, le Comité a relevé une amélioration de l'activité économique qui s'est traduite par une accélération de la croissance du PIB, tirée à la hausse, entre autres, par la production de la bauxite et de l'électricité au deuxième trimestre 2023. La progression du PIB s'établirait donc à 7 %, sur un an, contre 2,7 % au trimestre précédent, en lien avec le dynamisme de la demande intérieure et des exportations nettes.

En dépit d'un effet de base défavorable (hausse des prix du carburant en juin 2022), le reflux de l'inflation observé à Conakry, s'est poursuivi. La variation sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation ressort désormais à 6 % en juillet 2023, après 6,2 % en juin 2023 et 8 % en mai 2023. Quant à l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatiles des produits frais et énergétiques, en glissement annuel, elle a poursuivi sa forte décélération, passant de 3,5 % en mars à 0,5 % en juin et 0,1 % en juillet 2023.

A fin juin 2023, la masse monétaire s'est accrue de 21,6 %, contre 24,1 % à fin mars 2023, imputable à l'accroissement des avoirs intérieurs nets. Parallèlement, la liquidité globale du système bancaire s'est accrue de 13,4 %, contre 47,9 % en mars 2023 et 15,7 % en juin 2022, en lien avec les souscriptions successives des banques aux Bons du Trésor et aux Emprunts Obligataires.

Sur le marché des changes, à fin juin 2023, le Comité a noté que, vis-à-vis du Dollar américain, le Franc guinéen s'est apprécié de 1,5 % par rapport à fin juin 2022, en lien avec le renforcement des réserves de change et le suivi quotidien des positions de change des banques.

Au deuxième trimestre 2023, les indicateurs budgétaires se sont détériorés, en raison d'une augmentation plus prononcée des dépenses publiques par rapport aux recettes. Le solde global et le solde primaire ont enregistré des déficits de GNF 445,6 milliards (soit 0,9 % du PIB) et de GNF 414,3 milliards (soit 0,8 % du PIB), respectivement.

Le solde de la balance commerciale est ressorti excédentaire de USD 1,4 milliards, soit une hausse en glissement annuel de 20,9 %, en lien avec la progression des exportations de bauxite dans un contexte de contraction des importations, spécifiquement des produits pétroliers qui ont enregistré une baisse en raison de l'effet prix.

En termes de perspectives, le Comité s'attend à voir le taux d'inflation resté maîtrisé (autour de 7 % à fin 2023).

Le Comité a pris note des principaux risques qui pèsent sur l'inflation à court et à moyen termes. Ce sont :

- i) ralentissement de l'activité économique mondiale ;
- ii) effet des resserrements passés de la politique monétaire ;
- iii) augmentation des prix du riz sur le marché international ;
- iv) hausse des prix des produits énergétiques.

Cependant, ces risques pourraient être atténués par l'amélioration des conditions macroéconomiques nationales, notamment, l'appréciation continue du Franc guinéen en lien avec la stricte application de la mesure de rapatriement des recettes d'exportation et de l'amélioration continue des infrastructures routières et énergétiques, conformément au Programme de Référence Intérimaire (PRI).

De ce qui précède, le Comité de Politique Monétaire décide, à l'unanimité de ses membres, un assouplissement des conditions monétaires, en baissant :

- le taux directeur de 11,5 % à 11 % ; et
- le taux des réserves obligatoires de 15 % à 13 %.

Fait à Conakry, le 22 septembre 2023

Le Président du Comité de Politique Monétaire



Dr Karamo KABA